

## LA RÉVOLUTION TRANQUILLE ET L'ÉDUCATION

*Andrée Dufour*

Paul Gérin-Lajoie. *Combats d'un révolutionnaire tranquille: Propos et confidences*. Montréal: Centre éducatif et culturel, 1989. Pp. 378.

Gérard Filion. *Fais ce que peux: En guise de mémoires*. Montréal: Boréal, 1989. Pp. 381.

Les témoignages d'anciens artisans de la réforme scolaire québécoise des années 1960 se multiplient. Presqu'en même temps que l'ouvrage d'Arthur Tremblay évoquant la création du Ministère et du Conseil supérieur de l'éducation, paraissent en effet deux ouvrages autobiographiques qui concernent à leur tour ce fait majeur de la Révolution tranquille.

Premier titulaire du Ministère de l'éducation créé en 1964, Paul-Gérin Lajoie est particulièrement bien placé pour rappeler l'importance et la signification de la réforme scolaire. Et il le fait d'abondance. Vingt-six des 28 chapitres que comporte l'ouvrage sont en effet consacrés à ce qu'il nomme «les 2175 jours de la Révolution tranquille en éducation» (p. 365), révolution qui s'étendit, selon lui, de la victoire du Parti libéral du Québec, en juin 1960, à la défaite de ce même parti, survenue le 5 juin 1966. On pourrait contester cette dernière date mais passons plutôt à ce qui ressort surtout des chapitres trois à vingt-trois.

Après avoir rappelé «l'état déplorable» (p. 29) du système d'éducation du Québec à l'aube des années 1960, l'auteur effectue un retour en arrière. Nous revivons, entre autres, la «guerre des éteignoirs», l'important apport financier des milieux d'affaires anglophones aux établissements d'enseignement supérieur de leur communauté, l'emprise de l'Église dans l'éducation, la longue querelle de l'école obligatoire et gratuite. Puis, l'auteur évoque les principaux facteurs de la remise en question du système scolaire: la dispersion des responsabilités éducatives et l'émergence d'une société nouvelle. Il passe ensuite en revue les nombreux changements apportés par le nouveau gouvernement, changements qui débutèrent par la reprise en mains de l'éducation par l'État. Cette reprise se traduisit notamment par douze nouvelles lois scolaires qui formèrent «la Grande Charte de l'éducation» et par la mise sur pied de la Commission d'enquête Parent. L'auteur fait bien sûr état des réactions suscitées par la loi 60 qui créait des

structures supérieures nouvelles, soit le Ministère et le Conseil supérieur de l'éducation.

Ces pages sont certes fort intéressantes. Complétées par des tableaux sur la persévérance scolaire et la diversité des institutions scolaires québécoises d'avant 1960, ainsi que par de nombreux extraits des écrits du Frère Jean-Paul Desbiens («le Frère Untel»), elles montrent bien la nécessité de réformes en profondeur du système scolaire et le vif désir de changement qui animait l'élite intellectuelle québécoise dans les décennies 1940 et 1950. Elles illustrent aussi le souci des nouvelles autorités éducatives de répondre, par le maintien du réseau des commissions scolaires, au «besoin de décentralisation et de prise en charge de l'organisation scolaire par la population locale» (p. 284). On peut constater également la démarche prudente de la classe politique face à un épiscopat encore tout-puissant au sein de la société québécoise. Le premier ministre Jean Lesage, à l'instar d'ailleurs du cardinal P.-E. Léger, nous apparaît ainsi sous un jour plus favorable. Mais tous ces chapitres ne nous apprennent finalement que peu sur ce que, pour l'essentiel, nous savions depuis les travaux de Louis-Philippe Audet et la publication de l'*Histoire du Québec contemporain* des historiens P.-A. Linteau, R. Durocher et J.-C. Robert, pour ne nommer que ces auteurs. On peut également regretter quelques inexactitudes. Ainsi, l'auteur soutient que de 1760 à 1841, «le clergé et la population se méfient des écoles qu'on (l'État) leur offre» (pp. 42-43). C'est ignorer le succès incontestable qu'eurent, dans les campagnes bascanadiennes, les écoles dites d'Assemblée ou de syndicats au cours des années 1830. Soulignons aussi, dans le même chapitre, ce passage: «en 1875, et jusqu'aux années 1960, le personnel enseignant dans les écoles publiques catholiques était très largement composé de religieux et de religieuses» (p. 49). L'historien André Labarrère-Paulé avait pourtant montré la très nette prédominance des laïques dans l'enseignement public en 1875, une prédominance qui devait, bien qu'amoindrie, se maintenir jusqu'aux années 1960.

Les derniers chapitres sont plus innovateurs. Ainsi le chapitre intitulé «L'Opération 55» décrit le processus de regroupement des multiples commissions scolaires rurales et semi-rurales en 55 commissions scolaires régionales jugées plus en mesure d'offrir un enseignement de niveau secondaire et des services adéquats à toute une jeune population, même des communautés les plus éloignées. Il s'agissait pour l'auteur et les hauts fonctionnaires du Ministère «d'une politique de décentralisation administrative» et de «démocratisation de la planification scolaire,» bref, d'un renforcement du pouvoir scolaire local (pp. 294-96). L'entreprise constituait un bouleversement majeur des structures et des pouvoirs scolaires locaux demeurés pratiquement inchangés depuis 1846. Il fallut une vaste campagne d'information faite par les inspecteurs d'écoles et les fonctionnaires pour vaincre la résistance de certains commissaires «rebelles à l'idée d'abandonner une partie de leur autorité et de leur prestige» et de regroupements de parents «inquiets de voir s'effriter l'ascendant du curé de paroisse sur une partie de la jeunesse» (p. 288).

Le chapitre «Course contre la montre» est consacré aux transformations apportées, de 1964 à 1966, à l'enseignement et aux institutions d'enseignement à la suite des recommandations contenues dans le deuxième volume du Rapport Parent. Ces recommandations, faites elles aussi en vue d'une plus grande accessibilité de chacun à l'éducation, secouaient tout autant que la loi 60 des institutions et des traditions vieilles souvent de plus d'un siècle. Les conséquences en furent variables. Ainsi la coéducation des garçons et des filles, qui fut introduite sans heurt dans les écoles, contribua de façon importante, selon l'auteur, à l'amélioration de la condition féminine: «l'école mixte, offrant indistinctement le même enseignement et le même choix d'options aux filles et aux garçons sera déterminant pour ouvrir aux jeunes filles l'ensemble des carrières et des fonctions de travail dans la société» (p. 305). Soulignons aussi l'abolition des écoles normales et, surtout, la suppression des collèges classiques privés, qui constituaient pratiquement la seule voie d'accès à l'enseignement universitaire, par des instituts d'enseignement pré-universitaires et professionnels (futurs CEGEP). Pour Gérin-Lajoie et ses collaborateurs, la création de ces instituts signifiait enfin l'établissement d'un niveau d'études public qui reliait le secondaire et l'universitaire et une réponse aux inquiétudes des parents. Tous ces bouleversements devaient cependant contribuer à la défaite du Parti libéral en 1966. Contre toute attente, cette défaite ne signifia pas toutefois la fin de la réforme scolaire. Les projets ébauchés par le ministre et ses adjoints, entre autres les régimes d'aide aux étudiants, l'organisation des CEGEP, la création d'une seconde université francophone à Montréal et d'un réseau de centres universitaires régionaux, allaient se concrétiser sous le gouvernement de l'Union nationale dirigé par Daniel Johnson. Car, pour l'auteur, «la réforme scolaire, dans ses aspects principaux, correspondait à un désir de la population et elle s'était rapidement enracinée partout au Québec. [...] personne ne voulait revenir en arrière» (p. 339).

Le dernier chapitre de l'ouvrage se veut un bilan de la réforme scolaire. Il s'agit en fait d'un très bon rappel des objectifs visés et des progrès réalisés en matière de scolarisation de même que des retombées culturelles et économiques des nouveaux établissements scolaires. On y trouve aussi une intéressante revue des jugements récents, contradictoires bien souvent, émis au sujet de la réforme scolaire et, pour terminer, quelques suggestions apportées par l'auteur lui-même où perce le souhait d'une meilleure consultation de la population au niveau local et d'une nouvelle réflexion sur l'avenir du système d'éducation au Québec.

En définitive, cette publication constitue, pour le public cultivé auquel elle est manifestement destinée, une source d'information accessible et fort utile sur la réforme scolaire québécoise des années 1960 et sur l'oeuvre accomplie par l'auteur. Mais les historiens qui connaissaient déjà les grandes étapes de cette réforme et l'importante contribution que Paul Gérin-Lajoie y apporta préféreront sans doute se référer encore aux ouvrages cités plus haut.

La question scolaire ne revêt pas la même importance dans *Fais ce que peux*, l'autobiographie de Gérard Filion. Pour P. Gérin-Lajoie, cette question constituait l'essence, le fil directeur de ses *Propos et confidences*; pour G. Filion, elle s'inscrit dans l'évocation de ses souvenirs d'enfance et de jeunesse ainsi que de sa carrière bien remplie de journaliste et de haut gestionnaire. Le thème de l'éducation occupe néanmoins trois des onze chapitres de l'ouvrage.

C'est le cas du chapitre intitulé «L'école au bout du rang». L'auteur y relate ses années vécues à l'école de rang de sa paroisse natale au tournant des années 1920. On constate, par le confort sommaire de ces petites écoles, par l'existence de niveaux multiples à l'intérieur d'une même classe, par l'enseignement donné par des maîtresses d'écoles parfois plus dévouées que qualifiées, par la solennité accordée à l'examen de fin d'année et par les rivalités sur la gestion des écoles, que la situation des petites écoles de campagne avait, en fait, peu évolué depuis les décennies 1840, 1850 et même 1830. On constate également la place qu'occupait la religion par l'importance que revêtaient la visite du curé et, surtout, la «marche au catéchisme», processus préparatoire à la «communion solennelle», laquelle cérémonie signifiait pour beaucoup d'enfants alors âgés de 12 ou 13 ans la fin de leur scolarité.

La poursuite des études, surtout dans un collège classique, ne constituait donc pas la norme en milieu rural sauf, peut-être, pour les cadets de familles nombreuses, dotés de «certaines habitudes à apprendre» (p. 79) et dont les parents possédaient une exploitation agricole prospère.

Possédant ces qualités, le jeune G. Filion eut la chance de vivre cette expérience qui fait l'objet d'un chapitre intitulé «Le collège du nordet». Il s'agissait d'un séminaire diocésain, un collège de campagne qui avait pour fin première le recrutement et la formation du clergé diocésain. L'auteur fait état des connaissances littéraires et scientifiques qu'il reçut de même que de la vie de pensionnaire qu'il mena au collège, une expérience marquée par l'austérité, la discipline et une intense pratique religieuse qui caractérisaient ce type d'institutions. Cet rappel n'étonnera donc guère le lecteur. Certains passages évoquent toutefois des aspects moins bien connus des collèges ruraux. Ainsi, l'auteur nous révèle que les séminaires diocésains dépassaient leur rôle traditionnel de préparation aux professions libérale et au sacerdoce. Ils étaient le centre de la vie intellectuelle de leur région. On apprend aussi que la durée des études classiques, habituellement de huit ans, pouvait être modifiée par des circonstances locales. Dans le «collège du nordet», la scolarité était réduite à sept ans car ni le séminaire ni les parents n'avaient les moyens de supporter la classe dite de méthode. On aurait aimé savoir pourquoi ce niveau, plutôt qu'un autre, fut supprimé.

Malgré la présence de certains professeurs plus au moins compétents, la formation classique apparut et apparaît encore utile, sinon indispensable, à l'auteur et, contrairement à P. Gérin-Lajoie, il regrette la suppression de ces institutions dispensatrices de la culture grecque, latine et classique française (pp. 94, 341).

Dans le chapitre intitulé «Les pieds dans les plats ... pédagogiques», G. Filion relate ses autres expériences scolaires: cette fois, de commissaire d'écoles de village et de vice-président de la Commission Parent. Le lecteur retiendra notamment l'atmosphère chaleureuse et détendue qui pouvait régner lors des assemblées de commissaires. Il remarquera que l'auteur écorche au passage ces «bachelières ou docteurs en quelque science incertaine» (p. 324) qui ont vu dans l'élection de plusieurs curés à la présidence des commissions scolaires de campagne un exemple de l'emprise du clergé sur le système scolaire alors qu'on demandait tout simplement à ces curés de tenir un rôle de suppléance: les villageois se sentaient dépassés par les multiples tâches que nécessitait la construction d'une nouvelle école.

L'auteur consacre bien sûr de longs passages au Rapport de la Commission Parent, un rapport qu'il n'hésite pas à qualifier, un quart de siècle plus tard, de «document lucide, généreux et courageux» (p. 345). Les réformes proposées étaient urgentes, selon lui, particulièrement au niveau des structures et du financement. En pratique, toutefois, la pénurie de cadres administratifs, de directeurs pédagogiques et d'enseignants conduisit à l'improvisation et à une période de «folies» qui dura vingt ans (p. 339). On admet volontiers qu'il y eut une période d'adaptation difficile qui se prolonge d'ailleurs encore et qu'il eut été sans doute plus sage de «laisser aux gens et aux institutions le temps de s'adapter» (p. 345). Mais on peut difficilement réduire, comme le fait l'auteur, les trois défaites électorales successives des premiers ministres du Québec, en 1966, 1970 et 1976, au traumatisme créé dans la population par vingt ans de «folies» éducatives.

Mise à part cette restriction mineure, le témoignage que nous livre G. Filion sur des réalités scolaires s'étalant sur près d'un demi-siècle s'avère, au total, un apport appréciable à l'histoire de l'éducation au Québec. Écrit dans un langage clair et direct, d'une lecture agréable, il ajoute surtout à notre connaissance des petites écoles et des collèges classiques de campagne des années 1920 et 1930. On voudra néanmoins revenir à ses *Confidences d'un commissaire d'écoles*, publiées en 1960.